

Objectif de la FOCAM:

Permettre à chaque citoyen de disposer des médicaments dont il a besoin, en quantité nécessaire et selon la qualité requise, partout où il se trouve

Domaines de travail

- ◇ Accompagnement des pouvoirs publics au renforcement du système pharmaceutique;
- ◇ Accompagnement des pouvoirs publics, des formations sanitaires et des partenaires à la mise en place des mécanismes d'approvisionnement, de distribution et de gestion des médicaments et autres produits de santé, des procédures et des outils d'aide à la décision ;
- ◇ Renforcement des capacités des prestataires à la gestion adéquate des médicaments et autres produits de santé ;
- ◇ Organisation des approvisionnements, du stockage et de la distribution des médicaments essentiels et autres produits de santé aux formations sanitaires pour son propre compte ou pour le compte de tiers ;
- ◇ Réalisation d'études, analyses et évaluations sur les questions liées à l'accès aux médicaments ;

Alerte au Mpox, Monkey pox ou Variole du singe

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré le 15 août 2024, la variole du singe ou Mpox, comme une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) c'est à dire, le niveau d'alerte le plus élevé prévu par le droit international de la santé. C'est la deuxième alerte de l'OMS sur la variole du singe après une première, proclamée de juillet 2022 à mai 2023.

Cette déclaration fait suite à l'augmentation du nombre de cas en République Démocratique du Congo et de l'apparition de nouveaux cas dans d'autres pays d'Afrique comme le Burundi, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda, et même dans d'autres parties du monde. Au Congo, le premier cas a été notifié le 09 janvier 2024 par le Ministère de la santé et au 23 avril, 60 cas avaient déjà été notifiés dans 5 départements du pays (Cuvette, Likouala, Plateaux, Pointe-Noire et Brazzaville).

La variole du singe est due à un virus qui circule habituellement en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest. Il a été diagnostiqué pour la première fois chez des humains en 1970 en RDC (à l'époque Zaïre). L'épidémie actuelle diffère des précédentes car provoquée par un variant encore plus dangereux et plus contagieux, le Clade 1b. Son taux de mortalité est évalué à 3,6%.

Les premiers symptômes comprennent de la fièvre, des maux de tête, la fatigue, un gonflement des ganglions lymphatiques et des douleurs musculaires, suivis d'une éruption cutanée typique, principalement sur le visage, les mains et les pieds.



A l'instar de la plupart des maladies virales, il n'existe pas de traitement spécifique pour les formes simples de Mpox. Il y a cependant des traitements symptomatiques, en particulier pour les douleurs parfois intenses. **Cependant, il est interdit d'utiliser des anti-inflammatoires qui pourraient provoquer des formes graves.**

En raison de la non-spécificité des premiers symptômes et de l'absence de traitement, la prévention devrait être la principale arme vis-à-vis de cette épidémie en développement, notamment par la sensibilisation et l'information des populations.

A travers ce numéro du HIP, la FOCAM voudrait sensibiliser les populations et les professionnels de santé sur la maladie et les facteurs de risque de transmission. Elle voudrait également revenir sur l'importance des mesures barrières à réactiver pour éviter la propagation de la maladie.

CONTENU

Alerte au Mpox, ou Variole du singe	1
Comment reconnaître le Mpox	2
Comment se contracte le Mpox	2
Quels médicaments pour soulager le malade	2
Les mesures barrières à réactiver.....	3
Données épidémiologiques	3
Activités de la FOCAM	5

Dr Ray MANKELE

Président de la FOCAM

Comment reconnaître le Mpox

Au départ, il est très difficile de penser au Mpox car les signes s'apparentent à ceux d'autres maladies courantes. Il s'agit de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue, des démangeaisons, d'un gonflement des ganglions lymphatiques et des douleurs musculaires. Parfois des maux de gorge et des douleurs lors de la déglutition peuvent apparaître, évoquant une angine.

C'est l'apparition de vésicules sur les corps 1 à 3 jours plus tard, qui attire l'attention.

Ces vésicules se localisent dans un premier temps sur le visage, puis gagnent en 24 heures l'ensemble du corps, jusqu'aux paumes des mains et plantes des pieds. Ils peuvent aussi se localiser au niveau des muqueuses de l'anus, des organes génitaux et de la bouche.

Lors de l'épidémie de 2022, les éruptions cutanées ont

même souvent débuté au niveau des régions génitales, périanales ou orales et ne se propageaient pas toujours ou ne progressaient pas en passant par des stades typiques.

Les éruptions commencent par des bosses douloureuses, qu'on appelle des papules, qui vont se remplir de liquide clair, faisant penser à la varicelle (ce sont les vésicules). Ce liquide clair est progressivement remplacé par du pus ; on parle de pustules qui vont se creuser formant des plaies puis des croûtes, par cicatrisation des pustules. Ces croûtes tombent lorsqu'elles sont sèchent.

La maladie dure entre 2 et 4 semaines et les malades sont contagieux à partir de l'apparition des premiers symptômes, jusqu'à la chute des croûtes.

Comment se contracte le Mpox

Bien que le Mpox se transmette par contact direct avec des animaux infectés, la contamination d'homme à homme se fait, essentiellement par :

- un contact prolongé (à moins de 2 mètres pendant 3 heures) au travers de sécrétions respiratoires (postillons et micro gouttelettes projetés dans l'air lors d'un échange avec une personne malade);
- un contact étroit et direct à travers les lésions cuta-

nées (plaies, croûtes), les fluides corporels (sang, salive, sperme), ou les muqueuses (bouche, anus, orifices naturels produisant du mucus);

- un contact avec des objets ou du linge contaminés par le malade.

La contamination peut se faire aussi lors de contacts sexuels avec ou sans pénétration, à travers les lésions muqueuses et les fluides sexuels.

Quels médicaments pour soulager le malade

Il n'y a pas de médicaments pour le traitement spécifique du Mpox ; toutefois, même en l'absence de traitement, le malade guéri au bout de 2 à 4 semaines.

En guise de traitement, on administre juste des analgésiques, des liquides et des soins des plaies pour soulager le malade.

En cas de Mpox, il est déconseillé de se gratter les lésions afin de ne pas se réinoculer le virus. Pour limiter les risques, il est conseillé de les couvrir.

Il est également interdit d'utiliser des anti-inflammatoires qui pourraient provoquer des formes graves.

La maladie peut revêtir un caractère grave chez certaines personnes telles que les immunodéprimés, les PVVIH, les jeunes enfants, les femmes enceintes ou allaitantes et des patients qui ont déjà des affections

cutanées exfoliatives actives. Ces cas peuvent nécessiter une hospitalisation et une mise sous traitement antiviral ou immunostimulant.

Les plantes médicinales et les aliments à vertu immunostimulantes tels que l'oignon, l'ail, le gingembre, le citron, le thym pourraient contribuer à renforcer les défenses de l'organisme face au Mpox.

Dès l'annonce de votre diagnostic, veuillez à informer les personnes avec lesquelles vous avez été en contact depuis le début de vos symptômes pour les sensibiliser et les protéger.

Les mesures barrières à réactiver

Comme dans le cas de l'épidémie à COVID-19, les mesures barrières servent à limiter la propagation des virus et ainsi réduire la transmission de la maladie. Elles découlent des modes de transmission actuellement connus.

1. Si vous avez été en contact avec un malade ou les objets d'un malade et que vous ressentez les signes:

- ⇒ Informez le centre de santé le plus proche ;
- ⇒ Mettez-vous en isolement à domicile pour une durée de 3 semaines à partir de la date de début des signes ;
- ⇒ Portez un masque chirurgical ;
- ⇒ Evitez d'avoir des contacts physiques avec d'autres personnes ;
- ⇒ Evitez de partager vos objets ou les sanitaires avec d'autres personnes ;
- ⇒ Maintenez une aération régulière de la pièce dans laquelle vous êtes isolés ;
- ⇒ Procédez au nettoyage régulier et à la désinfection systématique à l'eau de javel, des espaces et des objets présents dans le lieu d'isolement ;
- ⇒ Recouvrez si possible d'un pansement ou d'un linge, les lésions cutanées en fonction de leur localisation;
- ⇒ Abstenez-vous de rapports sexuels jusqu'à 21 jours après le début des symptômes, et si besoin

au-delà, jusqu'à cicatrisation complète des lésions;

- ⇒ Utilisez un préservatif lors des rapports sexuels de tous types, jusqu'à 8 semaines après la fin de la guérison complète;

2. Si vous devez vous occuper d'un malade Mpox:

- ⇒ Portez des gants, un masque facial et un équipement de protection pour soigner le malade;
- ⇒ Lavez-vous régulièrement les mains après vous être occupé du malade ou même seulement avoir été dans son lieu d'isolement;
- ⇒ Procédez au nettoyage et à la désinfection systématique à l'eau de javel, de tous les objets utilisés pour soigner le malade.

3. Mesures pour le nettoyage de votre lieu de vie et de vos objets:

- ⇒ Les déchets tels que les croûtes des vésicules doivent être conservés dans des sacs-poubelles dédoublés;
- ⇒ Réalisez l'aspiration des poussières et le lavage régulier des sols et des surfaces;
- ⇒ Lavez le linge en contact avec le corps de la personne infectée si possible à 60°C pendant 30 minutes avec une lessive habituelle;
- ⇒ En fin d'isolement, un nettoyage soigneux du domicile comportant les surfaces, la literie, les vêtements et la vaisselle doit être réalisé.

Données épidémiologiques

Selon Africa CDC, 14 250 cas de Mpox et 456 décès ont été signalés dans 15 pays africains entre le 1^{er} janvier et le 20 août 2024, soit une augmentation de 160 % par rapport à la même période en 2023.

La République du Congo fait partie de ces 15 pays avec 19 cas confirmés au laboratoire et 139 cas suspects au 11 août 2024. Aucun décès n'a été enregistré en rapport avec le Mpox. L'épidémie a été déclarée, le 23 avril 2024.

3 districts sanitaires sont en épidémie, il s'agit des districts d'Impfondo, d'Oyo-Alima et de Gamboma, toutes frontalières des provinces de l'Equateur et du Sud Ubangui, les plus touchées en RDC. Mais des cas ont également été notifiés dans les districts sanitaires de Mosaka-Loukolela, Ngoyo, Tié-Tié, Loandjili, Mvoumvou, Loutété, Makélékélé, Madibou, Talangai et Moundali.

Les départements sanitaires situés à l'Ouest du Congo

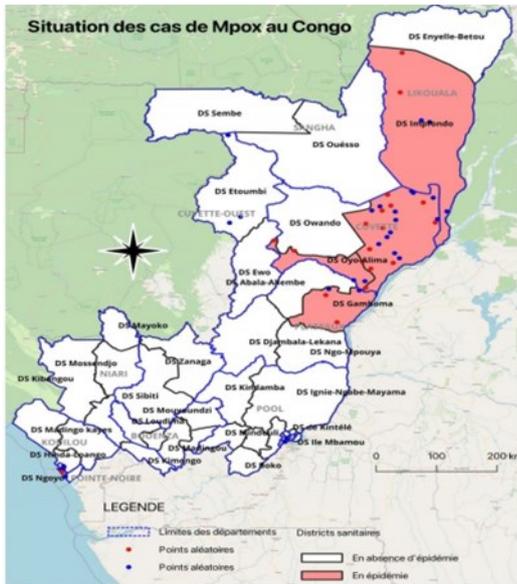
sont jusqu'à ce jour indemnes du Mpox. Il s'agit de la Sangha, la Cuvette Ouest, la Lekoumou et le Kouilou.

On entend par cas suspect

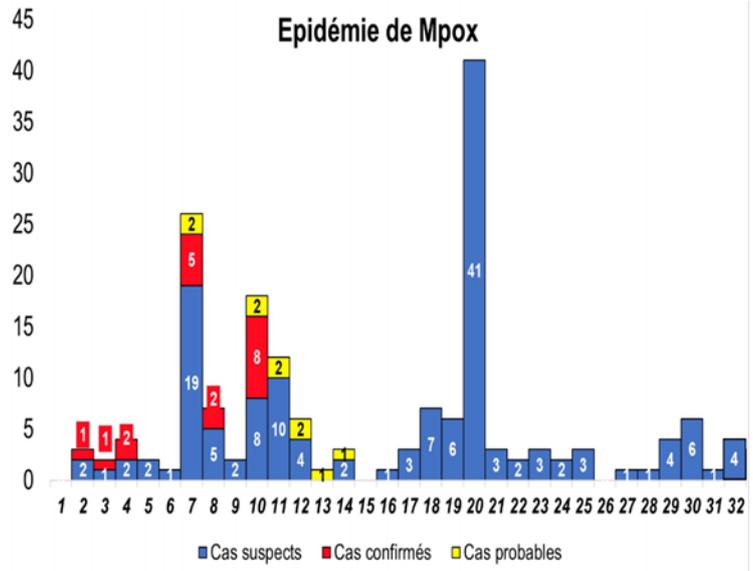
- Une personne qui a été en contact avec un cas probable ou confirmé de Mpox dans les 21 jours précédant l'apparition des signes ou des symptômes et qui présente l'un des symptômes suivants : apparition aiguë de fièvre (> 38,5 °C), maux de tête, douleurs musculaires/courbatures, maux de dos, faiblesse profonde ou fatigue.

OU

- Une personne présentant une éruption cutanée aiguë inexpliquée, des lésions des muqueuses ou un gonflement des ganglions lymphatiques.



Répartition spatiale des cas suspects de Mpox au Congo au 11 août 2024
(Source: DELM Congo)



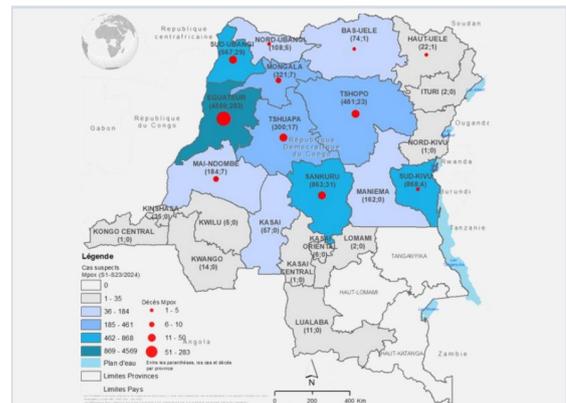
Evolution de l'épidémie de Mpox au Congo au 11 août 2024
(Source: DELM Congo)

La République Démocratique du Congo (RDC) est le pays le plus touché avec 96,3 % des cas. Au 15 août 2024, le nombre de cas suspects, selon le Ministère de la santé s'élève à 15 664 avec 548 décès. Toutes les 26 provinces du pays sont touchées avec le maximum de cas dans la province de l'Equateur, située en face du Département de la Cuvette (épicerie au Congo avec 74% des cas confirmés) avec des déplacements fréquents des populations entre les deux rives du Fleuve Congo et possibilité d'importation de maladies.

La situation dans les pays africains se présente au 16 août 2024 comme suit:

Pays	Cas suspects	Cas confirmés	Décès
Burundi	165	61	0
Cameroun	30	5	2
Centrafrique	223	35	0
Congo	150	19	0
RDC	15 664	2 638	548
Ghana	0	4	0
Cote d'Ivoire	0	2	0
Kenya	0	1	0
Liberia	0	5	0
Nigeria	0	24	0
Rwanda	0	2	0
Afrique du Sud	0	24	3
Ouganda	0	2	0

(Source: www.statista.com)



Répartition spatiale des cas suspects de Mpox en RDC au 09 juin 2024
(Source: COUSP RDC)

Selon l'OMS 1162 pays/territoires/zones dans les six Régions de l'OMS, ont déjà notifié des cas de Mpox au 30 juin 2024. Le total cumulé est de 99 176 cas confirmés au laboratoire dont 208 décès.

En dehors de l'Afrique, il s'agit pour la plupart, des cas dus à d'autres variants de Mpox.

Un cas de Clade 1 a été détecté en Suède, chez un sujet ayant séjourné dans un pays africain où d'autres cas ont été signalés.

Un cas a été identifié chez un Européen arrivé d'Afrique.

En France, aucune contamination par le clade 1 n'a encore été recensée selon Santé publique France. Les 107 cas dénombrés depuis janvier 2024 sont dus à des virus de Clade 2, moins dangereux. Il en est de même pour les deux cas signalés au Philippines et au Pakistan

Sources exploitées pour l'élaboration de ce bulletin

* COUSP-Congo. *Rapports de situation du Mpox au Congo*

* COUSP-RDC. *Rapports de situation de la variole simienne (Mpox) en RDC*

* CRSCM-CEDEAO. *Rapport de situation Mpox N°1*

* DELM – Congo. *Bulletin épidémiologique hebdomadaire SIMR Congo, S32-2024*

* HAS. *Réponse Rapide : Infection par le virus Monkeypox – Prise en charge en médecine de 1er recours. septembre 2022*

* <https://www.amref.fr/combattre-la-montee-de-la-mpox-et-promouvoir-l-equite-vaccinale-en-afrique/>

* <https://www.independent.co.uk/news/health/mpox-virus-map-b2599337.html>

* <https://information.tv5monde.com/science/mpox-quels-sont-les-pays-africains-touche-par-la-variole-du-singe->

* <https://www.msmanuals.com/fr/professional/maladies-infectieuses/virus-de-la-variole/mpox-variole-simienne-du-singe>

* <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/mpox-variole-simienne/>

* <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/mpox-variole-du-singe>

* <https://www.statista.com>

* <https://www.who.int/emergencies/outbreak-toolkit/disease-outbreak-toolboxes/mpox-outbreak-toolbox>

Activités de la FOCAM

Participation à la Première journée de santé publique

La Congolaise de Santé Publique a organisé le 09 août 2024, sa première journée scientifique sur le thème « Changement climatique et santé publique ». A cette occasion, la FOCAM a présenté une communication portant sur « l'impact du changement climatique sur l'efficacité des médicaments ».

Le médicament n'est jugé efficace que s'il produit l'effet souhaité avec un niveau acceptable d'effets secondaires. Or cet effet peut être perturbé par des facteurs physiologiques, des pathologies, des facteurs environnementaux comme la chaleur et l'humidité, des interactions médicamenteuses ou des facteurs liés au médicament lui-même.

L'augmentation des températures qui dépassent régulièrement les 36°C depuis le début de l'année, est donc susceptible de modifier l'efficacité du médicament comme illustré avec le changement de la qualité de 3 pommades observé par la FOCAM au mois d'avril.

C'est pourquoi la FOCAM a recommandé aux populations de :

- s'hydrater correctement et maintenir ses pores en bon état (se laver régulièrement et éviter d'encombrer la peau), afin d'avoir une capacité de sudation suffisante ;
- avoir une bonne aération, avec un air aussi sec que possible et suffisamment brassé pour favoriser l'évaporation de la sueur ;
- éviter au maximum l'automédication même pour des médicaments considérés comme courants ;
- relire attentivement les notices des médicaments, même pour les traitements habituels, à la recherche de tout effet secondaire en rapport avec la déshydratation.

Aux autorités sanitaires, la FOCAM suggère de :

- renforcer le contrôle des lieux de stockage des médicaments, particulièrement dans les formations sanitaires publiques ;
- éviter l'exposition au soleil, des médicaments lors des donations, dans les formations sanitaires ;
- vulgariser les indicateurs de dégradation des médicaments ;
- rendre opérationnel, le système national de pharmacovigilance.

Enfin, la FOCAM demande aux prestataires de soins et aux chefs de ménage de s'assurer des conditions de conservation telles que décrites dans la notice du médicament. 3 cas sont possibles :

- Si la notice ne mentionne aucune précaution de conservation : le médicament peut supporter de fortes chaleurs, s'il est conservé dans son emballage d'origine. Dans ce cas, il faut le laisser dans le lieu de stockage habituel (armoire à pharmacie, placard).
- Si la notice recommande une conservation à une température inférieure à 25°C ou 30°C : ce médicament doit être utilisé dans les jours ou les semaines qui suivent son achat. **Au-delà d'un mois de conservation à plus 30°C, il ne faut plus l'utiliser.**
- Si la notice recommande une conservation à une température comprise entre + 2°C et + 8°C : il faut conserver ce médicament dans le réfrigérateur et ne le sortir qu'au moment de l'utilisation. **S'il est resté plus de 30 minutes hors du réfrigérateur, il ne faut plus l'utiliser.**